



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 24 mars 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Information consultation sur le regroupement des Espaces Développement IDF

France Telecom présente ce projet de regroupement des 3 ED d'IDF qui a pour objectifs, dans le bassin d'emplois IDF d'améliorer les prestations délivrées aux salariés, en harmonisant les pratiques tout en conservant le maillage et la proximité.

Il s'agit de regrouper les 3 ED existants en une seule entité jusqu'au niveau E inclus. Les salariés F et G seront accompagnés par une équipe « Personal Development » qui basculera hiérarchiquement sur la Division Fonctions Support.

Ce projet concerne 87 salariés dont 9 qui seraient dans l'équipe « Personal Development ». Pas de mobilité géographique pour les salariés.

Pourquoi parler d'harmonisation, alors que l'on crée un pôle spécifique dépendant d'une hiérarchie différente ?

FT nous dit vouloir créer ce pôle pour les bandes F et G qui ont un bassin d'emploi national ; Ceci en contradiction, avec le nouvel accord mobilité qui indique que la bande E est également concernée par un bassin d'emploi national !!!

Le CE constate que les effectifs des ED vont en diminuant de manière permanente. La Direction indique que l'activité baisse régulièrement, mais aucun chiffre ne vient confirmer ce fait dans le dossier. Par ailleurs, quel est l'impact des entretiens dû au TPS ? Aucune réponse de FT.

Une 1ère réflexion a débuté en 2008. L'expérimentation a été mise en place en avril 2009. Ce n'est que fin novembre 2009 que les IRP ont été informés de cette expérimentation, une fois celle-ci terminée. Tout au long de 2009, la Direction a nié dans les réunions DP qu'il y avait un projet en cours.

Aucun bilan de l'expérimentation n'est présenté en CE !!

La CGC conteste fortement qu'un simple rattachement hiérarchique entraîne le fait que les salariés faisant déjà ce métier doivent candidater sur leur propre poste. Et qu'advient-il des personnes qui ne souhaitent pas candidater ?

FT nous assure d'un soutien managérial pour retrouver un poste !!!

La CFE-CGC/UNSA vote contre ce projet pour plusieurs raisons : il est inadmissible que des salariés doivent postuler sur leur propre poste et puisse être éliminé sous quelques prétextes que ce soit, l'expérimentation a été faite sans la consultation des IRP en temps et en heure ; Aujourd'hui, on nous consulte, une fois de plus, sur un projet alors que dans les faits tout est décidé.

Vote : 6 contre (CGT, CFE-CGC/UNSA), FO)

4 pour (CFDT)

10 abstentions (SUD,

Ouverture de l'Information-consultation sur l'évolution de l'AVSC Paris

Il s'agit d'un projet de rattachement hiérarchique des activités du marché résidentiel de l'AVSC Paris et ses salariés à l'AVSC IDF SE.

Cette information/consultation du CE s'étalera dans le temps. Parallèlement, aux informations/consultations du CE, des multilatérales auront lieu avec toutes les IRP et le secrétaire du CE sur la manière de faire évoluer ce projet et de parler des accords éventuels sur les IRP locaux. Le calendrier de ce projet sera formalisé lors de la prochaine multilatérale.

Certains engagements sont d'ores et déjà donnés par la Direction. :

- pas de mobilités géographiques,
- pas de suppression du site de Philippe Auguste,
- l'accord OARTT est conservé,
- le RI appliqué sera le RI de l'AVSC SE,

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

- recrutements pour les postes transverses (RH, préventeur, soutien...) car ces postes étaient des postes dépendant de l'AG PRO.

Par contre, un certain nombre de questions n'ont pas de réponses immédiates :

- Les soutiens de l'AVSC Paris touchent une prime contrairement à ceux de l'AVSC SE, quelle homogénéisation ?
- Pour le moment il n'y aura pas de mutualisation des flux, mais sera faite à terme; Pour le moment c'est l'entraide qui est envisagée,
- **la CFE-CGC/UNSA demande l'engagement de la direction pour faciliter les rapprochements domicile au sein de la même AVSC.**

Les réunions des responsables de départements auront lieu aux Halles comme elles se font aujourd'hui, car l'AVSC SE a plusieurs sites.

L'équipe de direction s'engage à être présente sur le site de Philippe Auguste de façon régulière.

Ce projet va donc continuer à être discuté dans le temps.

Information sur le rapport trimestriel de l'emploi T4 2009

Au deuxième semestre de l'année 2009, 630 personnes (419 femmes et 211 hommes) ont changé de rattachement hiérarchique pour constituer les agences PRO et PME relevant du périmètre de la Division VMF, cet important mouvement de salariés doit être pris en compte pour relativiser la forte aggravation, de la diminution des CDI actif et du déséquilibre du rapport hommes/femmes, au détriment de ces dernières, dans notre CE, s'il ne reflète pas la tendance générale de l'emploi à FT sur la même période, ces conséquences, n'en demeurent pas moins une triste réalité pour la DT IDF.

CDI+CDD actifs, cet effectif diminue de 8,5% en un an, si on ne tient pas compte du départ du personnel à PRO et PME, la baisse annuelle des effectifs aurait été de 2,8 %.

L'insertion professionnelle progresse de 9,5% en un an pour atteindre 740 salariés, grâce aux apprentis, +13,7% , alors que les contrats de professionnalisation baissent de 27,1%. Le taux d'insertion professionnelle est de 7,08%.

L'effectif hors activité baisse de 18% en 2009, il reste 912 salariés en CFC à la DT. A noter le chiffre inquiétant des congés maladie qui progresse de 219 en décembre 2008 à 231 en décembre 2009 alors que l'effectif actif diminue d'environ 1000 salariés.

Le nombre de femmes en CDI actif, qui travaillent à la DT a baissé de 12,2% en 2009, celui des hommes de 4,7%. Le rapport hommes/femmes qui était déjà en défaveur de ces dernières est aujourd'hui bien pire, suite au départ de beaucoup d'entre elles à VMF !

En ce qui concerne la répartition par niveau, les salariés non cadres continuent leur dégringolade, le niveau C baisse de 12,5% en un an.

Evolution de la répartition des effectifs actifs CDI à fin décembre 2009 :

- le métier de la Vente perd 3% de son effectif en un an, celui du Services Client (touché par le projet PRO/PME) 23%. 17,2% de l'effectif total de la DT travaillent à la Vente et 21,5% à Services Client.

Le domaine de métiers Technique Réseaux représente 33,8% de l'effectif total de la DT, il perd en un an 5% de son effectif.

L'âge moyen à la DT IDF fin décembre 2009 est de 45,88 ans. L'âge moyen des femmes est de 45,58 ans, elles sont 3 813 salariées. L'âge moyen des hommes est de 46,08 ans, ils sont, 6 413 salariés.

Les entrées cumulées au quatrième trimestre, 2009, sont de l'ordre de 218 salariés, parmi lesquels 89 recrutements externes, Les sorties cumulées sur la même période s'élèvent à 302 salariés .

En décembre 2009, il y a 225 CDD à la DT IDF, 76 femmes et 149 hommes, ils travaillent surtout dans les métiers de la Vente, où leur nombre a baissé de 13% en un an, et dans le métier Services Client où il progresse de 6%.

Les CDD sont surtout recrutés en niveau C. Si leur nombre est de 12% inférieur en décembre 2009 par rapport à décembre 2008, à l'inverse le nombre de jours travaillés est plus important en décembre 2009, il est de 5896, alors qu'il était de 5347 en décembre 2008.

Le salarié qui travaille à temps partiel est plutôt une femme, est essentiellement classifié en niveau C ou D, a surtout demandé un temps partiel à 80% ou entre 30% et moins de 50%, sa décision de ne pas travailler à plein temps est liée à une raison personnelle. En un an le nombre de temps partiels diminue de 13,6% , hors projet PRO/PME et hors CDITP.

La moyenne mensuelle de l'utilisation de l'intérim passe de 124,6 K€ en 2008 à 91,8 K€ en 2009, alors que le nombre de jours travaillés passe de 1 018 en décembre 2008 à 769 en décembre 2009, elle baisse en un an, de 26,3%.

Pour la sous-traitance, on ne nous dit pas quelles parties des activités sous-traitées sont prises en considération ici.

Les chiffres de l'emploi au quatrième trimestre 2009 sont dans la continuité des trois trimestres précédents, le nombre des CDITP baisse régulièrement tout au long de l'année, les sorties cumulées du trimestre sont supérieures aux entrées cumulées où le nombre des recrutements externes est ridicule par rapport aux besoins,

La proposition qui nous est faite, dans le dossier fourni par la direction, de faire abstraction de la réorganisation PRO/PME, pour arriver alors à une baisse des effectifs actifs dans notre CE de 2,8%, elle certainement plus conforme à une tendance générale en 2009, est loin de nous apporter un soulagement. 2006, 2007, 2008 ont été des années noires pour l'emploi à FT.

A l'heure où des négociations nationales ont lieu avec une volonté annoncée de refondation sociale, cette estimation de baisse de l'emploi de 2,8% en un an, plutôt que les moins 8,5% officiel, reste malgré tout un mauvais chiffre, surtout dans le contexte social actuel, elle ne marque pas de rupture avec la politique de l'emploi pratiquée jusqu'ici et nous questionne sur la réelle volonté de nos dirigeants de changer les choses à FT.

Dans ce contexte, une vision claire et complète des chiffres de la sous-traitance, savoir qui fait quoi, où on le fait, dans quelles conditions de travail et de salaires et pourquoi on fait ces choix de l'appel à sous-traitance, nous paraît plus qu'indispensable, il en va entre autres de notre avenir de salariés à FT.

Information sur le projet d'organisation des activités liées au déploiement de la fibre optique en IDF

Le 11 février 2010, FT/Orange a annoncé la reprise immédiate de son activité FTTH. France Telecom constate que les usages clients sont plus exigeants en débits, que les opérateurs concurrents se sont investis dans la création du réseau, que le cadre réglementaire a été clarifié.

La Direction fixe trois objectifs : le développement de nouveaux services, une volonté de conquête du marché, la recherche de la fidélisation de la clientèle. Elle compte atteindre ces objectifs, en faisant de bons choix techniques

Le marché est compétitif : Fin septembre 2009, SFR avait un potentiel en France de 260 000 logements connectables (c'est une estimation qui prend en compte un nombre moyen de logements par immeuble), Iliad (Free) 300 000 et fin 2009 Orange 550 000 pour 34 000 clients.

Numéricable qui a fait le choix d'utiliser le câble cuivre existant dans les immeubles (FTTLA) a un potentiel de 4 millions de logements connectables.

Sur la période 2010-2015, FT décide d'investir environ 2 milliards d'euros sur l'activité FTTH.

D'ici 2012, Orange sera présent dans toutes les régions, 15% du déploiement se fera en zone 2 (non dense).

D'ici 2015, Orange sera présent dans tous les départements, 45% du déploiement se fera en zone 2.

Le redémarrage sera progressif en 2010, on peut s'attendre à la reprise de l'activité pour l'automne. Celui-ci passera par la mise en place d'équipes dédiées, de proposition de chartes de qualité, d'utilisation de salles d'exposition et de démonstration des produits etc.

En zone dense le redémarrage de l'activité se fera surtout à partir des 9 villes déjà ouvertes et en Ile de France, présence très rapide dans 6 nouvelles villes : Cannes, Orléans, Montpellier, Rennes, Strasbourg, Toulon.

En zones moins denses, où les coûts sont plus élevés parce que le point de mutualisation n'est la plupart du temps plus dans un immeuble mais parfois assez loin d'un logement (c'est aussi le cas dans les zones pavillonnaires), où on rencontre un problème avec le réseau aérien parce qu'on ne sait pas partager les poteaux etc. Orange est ouvert à des formes de co-investissement et de partenariat avec les collectivités locales. FT estime que les collectivités locales ont un rôle à jouer dans le domaine de l'implantation de mobilier urbain, de travaux de voiries, de mise à disposition de génie civil etc.

Faisant suite aux déclarations de l'Arcep et de la ministre en charge du dossier, **Orange trouve que les règles de la concurrence ne sont pas assez claires pour les zones non denses où les risques économiques sont bien plus grands, il décide d'avancer avec précaution dans ce secteur en faisant des expériences et des tests, parmi lesquels, les décisions suivantes :**

- de co-investissement avec les opérateurs concurrents, un opérateur câble et les autres participent aux frais, à Palaiseau (Orange), Bondy (SFR), Meaux (Free).

- D'un investissement seul sur les villes de Chatou (78) et Oullins (69).

Dès qu'il le jugera possible FT interviendra en priorité sur 6 villes de cette zone 2, Brest, Dijon, Le Havre, Pau, Reims, Valenciennes.

L'objectif 2010 est de progresser de 7,5% par rapport à ce qui a déjà été réalisé.

L'activité de raccordement client, sur les immeubles FT et les immeubles mutualisés, qui elle n'était pas gelée, continue avec une nouvelle offre d'abonnement (proposée dans le plan national THD) jugée attractive par FT de 45 euros par mois pour : Internet 100 méga, TV haute définition, téléphone illimité, avec un plus, par rapport aux concurrents dont l'offre est à 30 euros, 1 heure gratuite vers les mobiles et les 2 premiers mois offerts.

En ce qui concerne le personnel, l'année 2010 sera consacrée à la montée en compétences, sur les nouvelles règles de la concurrence et les mesures stratégiques décidées par FT.

La Direction s'engage à n'obliger aucun des chargés d'affaires, toujours en mission, à réintégrer FTTH s'il ne le désire plus. Aujourd'hui le travail d'étude de réseau et du SAV est effectué par FT, l'essentiel du reste des activités est sous-traité.

La Direction assure vouloir conserver la pérennité des sites Paris/Voltaire et Levallois Perret. L'organisation des salariés de FTTH est aujourd'hui identique à celle d'avant le gel, mais nous ne connaissons pas ce qu'elle sera demain.

Le CE est très déçu de l'évolution plus que décevante des métiers et de l'emploi à FTTH.

L'utilisation massive de la sous-traitance à FTTH nous renvoie à la présentation que nous avons faite sur ce sujet au CE du 18 février 2010.

Le CE constate les conséquences désastreuses pour le personnel qu'il a provoquées. Malgré les promesses, la prime de mobilité vers un poste prioritaire n'a pas été payée, à une partie du personnel (ils sont très peu nombreux) sur le site de Levallois Perret, ils avaient été recrutés en même temps que d'autres collègues qui eux ont touché la prime. **La CFE-CGC-UNSA dénonce cette discrimination et exige le paiement équitable de cette prime.**

Sur un autre registre le CE attire l'attention de la Direction sur le fait que l'activité de chargé d'affaire, qui est souvent amené à négocier pour FT avec des interlocuteurs qui ont de grandes responsabilités, est sous classifiée par rapport au travail effectué et par rapport à d'autres métiers.

Le CE regrette de ne pas avoir des chiffres précis sur l'évolution des effectifs.

Consultation du CE sur la modification du RI de l'AVSC Paris

Il s'agit de modifier la clause d'ouverture et de fermeture des horaires soit 7h50 et 20h10 pour permettre l'application des mesures immédiates liées au Loggage et Déloggage.

Le dépassement de ces horaires conduit à la création de 26 nouvelles grilles horaires pour 38 conseillers clients concernés par ces horaires extrêmes. Ces CC sont volontaires.

Le CHSCT de l'AVSC Paris a émis un avis favorable.

Comme il y a un manque d'informations, le CE vote à l'unanimité en accord avec la Direction le report du point.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Bahloul,

Michael Levasseur, Michel Guichard, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhassoune, Yvonne Alonzo, Robert Amatu, Patrick Roger .

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Gwen Poulain, Brigitte Guy, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Vos liens

intranoo : <http://cgc.francetelecom.fr/>

internet : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

blog : www.telecoms-media-pouvoir.net

forum : <http://www.reagireensemble.org>

Prochain CE le 15 avril 2010